



Un navire d'observation, des drones renifleurs, des laboratoires mobiles, des micro-capteurs : le projet SCIPPER contribue à l'amélioration de la qualité de l'air autour du port de Marseille.

Le + du projet

Par son caractère innovant, le projet SCIPPER (Shipping Contributions to Inland Pollution Push for the Enforcement of Regulations) contribue directement aux objectifs de l'Union européenne et de la Région en matière de protection du climat et de l'environnement, au bénéfice direct de ses habitants.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, une nouvelle réglementation impose à tous les navires du monde de réduire leurs émissions d'oxydes de soufre afin de ne pas dépasser la norme de 0,5 %. Afin d'observer l'impact de cette réglementation, AtmoSud a testé à Marseille l'utilisation de drones renifleurs dans le cadre du projet européen SCIPPER.

Équipés de capteurs électrochimiques, les drones traversent le panache de gaz d'échappement des navires afin d'en analyser la teneur en soufre. Les objectifs du projet SCIPPER sont les suivants :

- Tester des technologies innovantes pour améliorer la surveillance des émissions du transport maritime et l'application de la réglementation sur les rejets de gaz par les navires dans les ports européens ;
- Évaluer les impacts des émissions du transport maritime sur la qualité de l'air, selon différents scénarios d'application de la réglementation.

Réalisations concrètes

- Test de technologies innovantes pour améliorer la surveillance des émissions du transport maritime.
- Évaluation de l'impact des émissions du transport maritime sur la qualité de l'air.

Fiche d'identité du projet

Programme : Horizon2020 - 2014-2020

Bénéficiaire : Aix-Marseille Université et Atmosud

Lieu : Bouches-du-Rhône (13)

Coût total : 5 060 307 €

Montant du financement européen :
4 987 619 €

